

Point 8 – Accélérer l’initiative Villes vertes de la FAO

La France s’associe à la déclaration présentée par l’Irlande au nom de l’Union européenne et de ses 27 États membres, et souhaite ajouter ce qui suit à titre national.

L’Initiative villes vertes, soutenue par la France à travers la mobilisation d’un poste d’expert technique international jusqu’en août 2026, contribue à la localisation et l’atteinte des ODD, notamment par le renforcement des capacités locales et de la planification territoriale, l’inclusivité des territoires (attention portée aux femmes et aux jeunes), et l’équilibre territorial à travers le renforcement du continuum urbain – rural.

Il serait pertinent de renforcer les synergies entre cette Initiative et les travaux d’ONU Habitat dans le cadre du Nouvel agenda urbain et de la résolution 2/7 « Adequate housing for all », qui intègre les dimensions de durabilité et d’adaptation au changement climatique. Par ailleurs, cette Initiative mériterait d’être davantage ‘visibilisée’, notamment dans le cadre des sommets rassemblant les représentants des collectivités territoriales, tels que l’Urban 7 et l’Urban 20, afin de souligner l’apport de la FAO à la gouvernance locale et élargir la participation des villes. Il serait également utile, à des fins de transparence, que la FAO publie la liste des villes ayant adhéré à cette Initiative, cette information n’étant pour l’heure pas affichée publiquement.